

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai certainement déclaré ce que le député a dit et, d'ailleurs, je crois encore que le gouvernement avait fait erreur en prenant une telle décision à ce moment-là.

Des voix: Bravo!

Une voix: Sans être le moins du monde au courant de la question.

L'IMPORTATION DE BRUT DU MEXIQUE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, j'aimerais poser une autre question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources quand il aura fini de converser avec les socialistes à notre gauche.

Étant donné l'entente imminente entre le Canada et le Mexique relativement à l'importation de pétrole brut mexicain, le ministre peut-il donner quelques précisions sur la capacité des raffineries de l'est du Canada de traiter le pétrole lourd parmi ces importations?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, quand nous aurons conclu une entente avec le Mexique, nous serons en mesure de donner des précisions.

Mlle MacDonald: L'accord était prêt à être signé en janvier.

M. Lalonde: A l'heure actuelle, nous sommes en pourparlers avec les autorités mexicaines. L'entente n'est pas encore signée, et je refuse d'en dire davantage tant qu'elle ne le sera pas.

Mlle MacDonald: Ah, qu'est-il donc arrivé?

M. Forrestall: Madame le Président, j'ai l'impression que le ministre ne se rend pas compte que les importations comprendront à la fois du brut lourd et du brut léger et que la région de l'Atlantique ne possède aucune installation capable de raffiner le brut lourd. Si c'est ainsi que le gouvernement veut parvenir à l'autarcie, il s'y prend bien mal.

Ma question supplémentaire comporte deux éléments. L'ancien gouvernement avait accepté en principe d'accorder une aide financière aux sociétés de raffinage. Le gouvernement est-il prêt à dire s'il respectera ou non cet engagement et, deuxièmement, si le gouvernement a bien précisé au cours des négociations que le pétrole importé devra être transporté par des navires canadiens?

M. Lalonde: Madame le Président, je suis ravi de constater que l'honorable député sait comment fonctionnent les raffineries de la Nouvelle-Écosse.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Pour en revenir à l'accord et à ses conséquences, nous en parlerons dès qu'il aura été signé.

M. Forrestall: Je soulèverai la question de privilège à midi.

* * *

LES POSTES

L'OUVERTURE DES BUREAUX DE POSTE RURAUX LE SAMEDI

M. Laverne Lewycky (Dauphin): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes. Vu que les députés des circonscriptions rurales ont reçu de nombreuses instances demandant que les bureaux de postes ruraux restent ouverts le samedi, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si son gouvernement confirmera ou infirmera la décision prise par l'ancien gouvernement conservateur de fermer les bureaux de poste le samedi?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, il me fait plaisir d'informer la Chambre que nous n'effectuerons pas de telles diminutions de services sans consultations d'abord avec les représentants élus dans ce Parlement, et également avec les représentants des associations locales des maîtres de poste et des adjoints.

[Traduction]

M. Lewycky: Madame le Président, j'ai une question supplémentaire. Le ministre a-t-il fait étudier ou a-t-il l'intention de faire étudier les difficultés économiques et sociales qu'ont à souffrir les localités rurales du fait de la fermeture des bureaux de postes ruraux le samedi?

[Français]

M. Ouellet: Madame le Président, on peut sans doute faire une telle étude. En tant que ministre des Postes, je peux dès maintenant assurer l'honorable député que ce n'est pas ma politique que de vouloir réduire ce service le samedi, et je ne pense pas que ce soit non plus celle du gouvernement libéral actuel.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

LE NOUVEL AVION DE CHASSE F-18A—L'INCIDENCE DE L'INFLATION SUR LE PRIX

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale, bien que le ministre des Approvisionnements et Services puisse vouloir y répondre. Il s'agit d'un contrat signé hier.

Étant donné que le taux d'inflation est monté en flèche dernièrement aux États-Unis et que cela pourrait bien avoir entraîné une augmentation de 50 p. 100 des coûts du F-18A en deux ans, est-ce que l'un des deux ministres pourrait nous dire comment il se fait que le gouvernement ait basé sa décision sur un taux d'inflation anticipé de 8 p. 100?